

Institut de recherche et de développement
en agroenvironnement inc.

États financiers
31 décembre 2022

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT INC.

TABLE DES MATIÈRES

31 décembre 2022

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 14
Renseignements complémentaires	
Matériel et fournitures	15
Frais généraux	15
Entretien et réparations	15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Institut de recherche et de développement en agroenvironnement inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Institut de recherche et de développement en agroenvironnement inc. (l'« Institut »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Institut conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Institut ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Institut.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Institut;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Institut à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Choquette Corriveau S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Québec, le 12 avril 2023

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre 2022

3

	2022	2021
Produits		
Contributions et subventions	6 030 188 \$	5 649 462 \$
Recherche et développement scientifique	8 454 045	8 166 855
Analyses de laboratoire	406 973	531 995
Produits agricoles	122 115	107 052
Produits de placements	82 315	26 920
Produits de location	33 662	29 587
Autres	104 729	44 264
	15 234 027	14 556 135
Charges d'exploitation		
Salaires et charges sociales (note 3)	10 525 268	9 997 487
Contrats de recherche et services professionnels	1 963 324	1 316 567
Matériel et fournitures (page 15)	1 013 062	1 222 255
Frais généraux (page 15)	493 341	404 641
Entretien et réparations (page 15)	518 764	435 337
Communications	39 211	2 534
Déplacements et séjours	195 691	107 602
Frais financiers	18 575	11 596
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(29 190)	(9 844)
Amortissement des immobilisations corporelles	792 358	788 892
Amortissement des actifs incorporels	25 200	26 359
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(321 577)	(321 577)
	15 234 027	13 981 849
Excédent des produits sur les charges	- \$	574 286 \$

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 décembre 2022

4

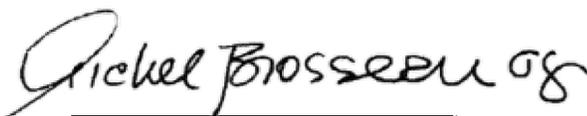
	Affectations internes Obligations salariales	Non affecté	2022 Total	2021 Total
Solde au début	1 000 000 \$	1 424 605 \$	2 424 605 \$	1 850 319 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	-	574 286
Solde à la fin	1 000 000 \$	1 424 605 \$	2 424 605 \$	2 424 605 \$

	2022	2021
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	449 874 \$	1 861 781 \$
Fonds de marché monétaire	105 909	312 484
Certificats de placements garantis, 0,98 % à 3,27 %	1 648 909	1 154 316
Débiteurs (note 4)	1 096 318	951 298
Travaux en cours	2 063 837	1 872 643
Frais payés d'avance	226 466	212 073
	5 591 313	6 364 595
Certificats de placements garantis, 3,80 % à 3,88 %, échéant en 2024 et 2025	245 000	1 448 904
Dépôts sur acquisition d'immobilisations corporelles	220 699	126 826
Immobilisations corporelles (note 6)	9 000 547	9 018 481
Actifs incorporels (note 7)	274 770	42 766
	15 332 329 \$	17 001 572 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 8)	1 262 507 \$	1 225 975 \$
Facturation en excédent des coûts des projets de recherche	2 023 610	3 147 839
Apports reportés (note 9)	2 106 321	2 527 140
	5 392 438	6 900 954
Provision pour avantages sociaux futurs	390 331	359 481
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 10)	7 124 955	7 316 532
	12 907 724	14 576 967
ACTIF NET		
Actif net grevé d'affectations internes	1 000 000	1 000 000
Actif net non affecté	1 424 605	1 424 605
	2 424 605	2 424 605
	15 332 329 \$	17 001 572 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,



M. Pascal Van Nieuwenhuyse, président



M. Michel Brosseau, trésorier

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre 2022

6

	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	- \$	574 286 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	792 358	788 892
Amortissement des actifs incorporels	25 200	26 359
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(321 577)	(321 577)
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(29 190)	(9 844)
Variation de la provision pour avantages sociaux futurs	30 850	(36 383)
	497 641	1 021 733
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 11)	(1 859 123)	(457 613)
	(1 361 482)	564 120
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(445 000)	(1 881 928)
Produit de la cession de placements	1 154 311	1 412 887
Acquisition d'immobilisations corporelles	(809 990)	(484 264)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	64 756	15 150
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	130 000	250 000
Dépôts sur acquisition d'immobilisations corporelles	(93 873)	(126 826)
Acquisition d'actifs incorporels	(257 204)	-
	(257 000)	(814 981)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 618 482)	(250 861)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	2 174 265	2 425 126
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	555 783 \$	2 174 265 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent à l'encaisse et aux fonds de marché monétaire.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement inc., constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour mission de réaliser des activités de connaissance, de recherche, de développement et de transfert visant à favoriser le développement durable de l'agriculture.

L'Institut est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'Institut applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Modification de méthodes comptable

Produits

Le 1er janvier 2022, l'Institut a adopté les modifications apportées au chapitre 3400, Produits, relativement à ses contrats à long terme constatés selon la méthode de l'avancement des travaux. Les modifications contiennent notamment des indications explicites à l'égard des catégories de coûts de contrats à inclure et à exclure des coûts engagés à ce jour pour mesurer le degré d'avancement des contrats à long terme comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux d'après le ratio entre les coûts engagés et les coûts estimatifs totaux.

Ces modifications, applicables aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022, ont été appliquées de manière rétrospective et ont entraîné la divulgation des informations décrites à la note 5 des états financiers.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice.

Les éléments importants des états financiers qui requièrent l'utilisation d'estimations sont la provision pour créances douteuses, le degré d'avancement des travaux en cours, la provision pour avantages sociaux futurs ainsi que la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

L'Institut applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produit lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits d'analyses de laboratoire sont comptabilisés lorsque les analyses ont été réalisées, qu'il y a une preuve convaincante d'un accord et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits découlant des contributions pour la recherche et le développement scientifique sont comptabilisés selon l'avancement des travaux. La portion des travaux qui a été exécutée est déterminée par le montant des coûts engagés jusqu'à ce jour comparativement au total des coûts estimatifs. Ces produits sont constatés lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les montants sont déterminables et que le recouvrement est raisonnablement sûr. Les ajustements apportés aux contrats à prix fixe sont comptabilisés au moment où ils sont déterminables. La totalité des pertes prévues est comptabilisée aux résultats dès qu'il est probable que le total des coûts du contrat sera supérieur au total des produits du contrat. Les travaux en cours au titre d'un contrat représentent les produits ayant été comptabilisés mais non encore facturés aux clients. Les produits reportés au titre d'un contrat représentent l'excédent des sommes encaissées par rapport aux produits comptabilisés.

Les produits agricoles sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de l'opération et les produits qui en découlent sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Apports de biens et de services

Les apports de biens et de services sont comptabilisés aux résultats à la juste valeur au cours de l'exercice auquel ils se rapportent, sauf lorsqu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Institut consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, les placements dans des instruments du marché monétaire et les placements à court terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Institut évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qu'il évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement selon la méthode linéaire, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et dans les fonds communs, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des fonds de marché monétaire, des certificats de placements garantis et des débiteurs.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Institut détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Institut détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'Institut comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. La valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable. Les immobilisations corporelles sont amorties à compter de leur mise en service en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Bâtisses	20 et 40 ans
Améliorations locatives	10 ans
Aménagement de terrains	10 ans
Équipement informatique	5 ans
Équipement scientifique	5 ans
Matériel roulant	8 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Véhicules de ferme	10 et 15 ans

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Institut, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Logiciels et licences	5 ans
Site web	5 ans

Lorsque les circonstances indiquent qu'un actif incorporel a subi une dépréciation, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Régime de retraite

L'Institut offre à ses employés un régime de retraite à cotisations définies. Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont payables par l'employeur.

Provision pour avantages sociaux futurs

La provision pour avantages sociaux futurs est constituée de banques de congés de maladie, de vacances et d'heures supplémentaires accumulés par les employés de l'Institut et par le personnel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) qui est prêté à l'Institut.

3. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE BIENS ET DE SERVICES

Les activités de l'Institut sont effectuées en partie par le personnel du MAPAQ qui est prêté par ce ministère. Au cours de l'exercice, un montant de 850 754 \$ (1 053 982 \$ en 2021) a été comptabilisé à titre de produits de subventions et un montant équivalent à titre de salaires et de charges sociales.

De plus, l'Institut utilise les locaux et les terrains du MAPAQ pour ses activités. Aucun montant n'est comptabilisé dans les livres étant donné que la juste valeur de cet apport ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

4. DÉBITEURS

	2022	2021
Comptes clients	1 054 915 \$	948 432 \$
Taxes à la consommation à recouvrer	41 403	-
Intérêts courus	-	2 866
	1 096 318 \$	951 298 \$

5. CONTRIBUTIONS POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE

L'Institut comptabilise les contributions pour la recherche et le développement scientifique selon la méthode de l'avancement des travaux, le degré d'avancement étant mesuré d'après le ratio entre les coûts engagés et les coûts estimatifs totaux. L'application de cette mesure du degré d'avancement nécessite que la direction estime les coûts nécessaires à l'achèvement de chaque contrat à la date du bilan, dont l'incertitude inhérente ne sera pas résolue avant l'achèvement de chaque contrat. Au 31 décembre 2022, le coût estimatif pour achever tous les contrats actuellement en cours s'élève à environ 10 326 000 \$ (14 388 000 \$ en 2021). Il est raisonnablement possible que ce montant subisse une variation significative dans l'année. Cela pourrait entraîner un changement significatif du montant des produits gagnés, du coût des produits gagnés et du profit brut pour certains ou la totalité des contrats à long terme de la société constatés dans des périodes futures.

Le montant global des coûts engagés déduction faite des pertes constatées à ce jour pour les contrats en cours au 31 décembre 2022, comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux, est de 20 600 939 \$ (14 780 635 \$ en 2021).

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bâtisses	9 423 191 \$	2 253 845 \$	7 169 346 \$	7 352 002 \$
Améliorations locatives	163 551	147 348	16 203	22 107
Aménagement de terrains	961 464	829 933	131 531	218 783
Équipement informatique	766 124	584 875	181 249	59 159
Équipement scientifique	6 156 311	5 541 958	614 353	545 010
Matériel roulant	920 254	619 336	300 918	151 557
Mobilier de bureau	528 584	455 848	72 736	79 352
Véhicules de ferme	1 652 737	1 165 632	487 105	570 753
Système de traitement des eaux - en construction	27 106	-	27 106	19 758
	20 599 322 \$	11 598 775 \$	9 000 547 \$	9 018 481 \$

7. ACTIFS INCORPORELS

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels et licences	337 764 \$	74 910 \$	262 854 \$	19 850 \$
Site web	55 000	43 084	11 916	22 916
	392 764 \$	117 994 \$	274 770 \$	42 766 \$

Des acquisitions totalisant 257 204 \$ ne sont pas amortis puisqu'elles ne sont pas mises en service en fin d'année.

8. CRÉDITEURS

	2022	2021
Comptes fournisseurs	261 493 \$	265 031 \$
Taxes à la consommation	-	31 855
Salaires courus	410 557	367 698
Provision pour avantages sociaux	590 457	561 391
	1 262 507 \$	1 225 975 \$

9. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés proviennent notamment de la subvention de fonctionnement reçue du MAPAQ au cours de l'exercice destinée à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Ils incluent également une contribution reçue pour aider l'Institut à atteindre l'équilibre budgétaire au cours de la période de trois ans visée par la convention se terminant le 31 mars 2023. La convention prévoit qu'à cette date, à la seule discrétion du ministre, tout solde résiduel pourrait être conservé par l'Institut et utilisé pour la réalisation de projets de recherche.

Les variations survenues dans le solde de apports reportés sont les suivantes :

	Subvention de fonctionnement	Contribution d'équilibre	2022	2021
Solde au début	827 140 \$	1 700 000 \$	2 527 140 \$	1 824 063 \$
Montant reçu au cours de l'exercice	4 733 617	-	4 733 617	5 273 558
Montant constaté à titre de produits	(4 749 246)	(405 188)	(5 154 434)	(4 570 481)
Solde à la fin	811 511 \$	1 294 812 \$	2 106 323 \$	2 527 140 \$

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à la construction d'une bâtisse ainsi qu'à l'achat d'équipement scientifique et de véhicules de ferme.

Les apports reportés afférents aux actifs incorporels représentent des apports affectés servant à l'acquisition et au déploiement d'un outil de gestion intégré qui sera complété au cours de l'exercice 2023.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2022	2021
Immobilisations corporelles		
Solde au début	7 066 532 \$	7 238 109 \$
Amortissement	(321 577)	(321 577)
Montant reçu	130 000	150 000
Solde à la fin	6 874 955	7 066 532
Actifs incorporels		
Solde au début	250 000	150 000
Montant reçu	-	100 000
Solde à la fin	250 000	250 000
	7 124 955 \$	7 316 532 \$

11. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2022	2021
Débiteurs	(145 020) \$	307 004 \$
Travaux en cours	(191 194)	(953 862)
Frais payés d'avance	(14 393)	(50 675)
Créditeurs	36 532	(18 647)
Facturation en excédent des coûts des projets de recherche	(1 124 229)	(444 510)
Apports reportés	(420 819)	703 077
	(1 859 123) \$	(457 613) \$

12. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme reçoit des subventions du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour son financement de base et tire également des revenus de recherche et développement de divers autres programmes de ce ministère. Les produits tirés d'ententes signées avec le MAPAQ représentent environ 83 % (83 % en 2021) des produits totaux de l'Institut.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'Institut est exposé au 31 décembre 2022 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque d'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'Institut sont liés aux débiteurs.

Le risque auquel est exposé l'Institut en raison de la concentration de crédit est limité. Le risque de non-recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent principalement d'un grand nombre de clients (de sociétés et d'organismes gouvernementaux).

De plus, les placements comptabilisés au coût sont principalement effectués auprès d'institutions financières reconnues dont la cote de crédit est de qualité supérieure.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Institut éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Institut est exposé à ce risque principalement à l'égard de crédateurs. Le conseil d'administration révisé et approuve les budgets opérationnels et les dépenses en capital de l'Institut ainsi que toutes les transactions significatives qui ne sont pas effectuées dans le cours normal des activités.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'Institut l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Institut à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

	2022	2021
<hr/>		
Matériel et fournitures		
Matériel et fournitures de laboratoires et de bureau	737 934 \$	1 023 441 \$
Matériel informatique et licences	151 341	97 168
Location	123 787	101 646
	<hr/>	<hr/>
	1 013 062 \$	1 222 255 \$
<hr/>		
Frais généraux		
Électricité et chauffage	167 698 \$	145 632 \$
Télécommunications	61 371	56 173
Assurances, immatriculation et permis	178 273	154 872
Taxes foncières	28 819	33 178
Formation, transfert et diffusion	57 180	14 786
	<hr/>	<hr/>
	493 341 \$	404 641 \$
<hr/>		
Entretien et réparations		
Bâtisses	193 347 \$	191 333 \$
Terrain	39 106	8 837
Équipement	93 525	80 541
Matériel roulant	115 890	86 115
Véhicules de ferme	76 896	68 511
	<hr/>	<hr/>
	518 764 \$	435 337 \$
<hr/>		